



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



CAPD du 15 Mars 2012 Déclaration liminaire du SNUipp-FSU67

Monsieur le Directeur Académique,

Au moment où la CAPD va se pencher sur les quelques départs en stage CAPA-SH, F et D, le SNUipp-FSU67 tient à revenir une fois encore sur les RASED.

Depuis 2008 c'est près de 5 000 postes de RASED supprimés et 250 000 élèves qui n'auront plus aucune aide spécialisée alors que toutes les ressources devraient être mobilisées dans l'ensemble des dispositifs pour assurer la réussite de tous.

Un collectif national rassemblant des organisations syndicales, dont la nôtre, des associations professionnelles et des parents d'élèves, a rédigé un Appel pour dénoncer cette situation. Cet appel est d'ors et déjà soutenu par de très nombreuses personnalités et chercheurs de l'Education.

Nous demandons à tous et toutes, enseignants, éducateurs, parents, de signer cet appel.

Le SNUipp-FSU67 tient aussi à dénoncer la situation des enseignants ayant participé aux demandes de mutations interdépartementales. Avec seulement 25% de satisfaction, 2012 affiche un taux historiquement faible. L'immobilité devient une règle à l'Education Nationale. Contrairement aux engagements pris par les différents ministres depuis 2006, la mobilité n'est absolument pas favorisée et la grande majorité des demandes reste insatisfaite. Ce constat d'échec s'explique à la fois par les milliers de suppressions de postes que connaît l'enseignement du premier degré, mais aussi par une politique de ressources humaines tournant le dos aux demandes des enseignants et se contentant d'acter les politiques menées par chaque recteur d'académie.

Bon nombre d'enseignants « prioritaires » (en situation de handicap ou en demande de mutation pour rapprochement de conjoint avec famille...dans ce cas plus de 50% de demandes non satisfaites) ne pourront concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle et seront contraints, parfois après 3 ans d'éloignement, de se mettre en disponibilité entraînant perte de salaire et ralentissement de leur carrière.

20 arrivées et 199 refus pour 48 départs et 26 refus dans notre département : ce ne sont pas les enseignants touchés dans leurs conditions de travail qui doivent subir les situations budgétaires des départements qui conduisent les directeurs Académiques à restreindre les possibilités de mutation.